

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 juin 2025

POUR LA REFONDATION DE MAYOTTE - (N° 1470)

AMENDEMENT

N ° CL317

présenté par

Mme Youssouffa, M. Bataille, M. Bruneau, M. Castellani, M. Castiglione, M. Colombani,
M. de Courson, Mme de Pélichy, M. Favennec-Bécot, M. Huwart, M. Lenormand, M. Mathiasin,
M. Mazaury, M. Naegelen, M. Warsmann, M. Viry, M. Serva et Mme Sanquer

ARTICLE PREMIER

RAPPORT ANNEXÉ

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
